
RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

2025-2026

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION PINEL	4
RAPPORT DES ACTIVITÉS 2025-2026	6
<i>Contexte général</i>	6
<i>Gouvernance et fonctionnement</i>	6
<i>Redressement financier</i>	7
<i>Enjeu structurant : statut d'organisme de bienfaisance</i>	8
<i>Relance de la philanthropie</i>	8
<i>Structuration du financement des projets</i>	8
<i>Soutien aux projets</i>	8
<i>Rayonnement et positionnement</i>	9
<i>Défi organisationnel : renforcer la capacité administrative</i>	9
CONCLUSION	10
PERSPECTIVES 2026-2027	10
ANNEXE 1	11

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



C'est avec fierté que je vous présente le rapport annuel des activités de la Fondation Pinel pour l'exercice 2025-2026, une année marquée par la mobilisation, la consolidation de nos bases et la préparation de projets porteurs pour l'avenir.

À la suite du renouvellement complet du Conseil d'administration en avril 2025, les administratrices et administrateurs ont entrepris un important travail de relance de la Fondation. Après une période où les activités avaient été ralenties, notamment en raison des répercussions de la pandémie, notre priorité a été de mettre en place les conditions nécessaires à la reprise et au développement de nos activités.

Tout au long de l'année 2025-2026, le Conseil d'administration a consacré ses efforts à renforcer la gouvernance de la Fondation, à revoir ses façons de faire et à préciser ses orientations. Cette démarche a permis de réunir les éléments essentiels à la préparation d'une réflexion stratégique qui guidera les prochaines étapes de développement de la Fondation, notamment en vue d'initiatives futures de financement au bénéfice de Santé Québec - Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel.

À titre d'établissement spécialisé en psychiatrie légale, l'Institut contribue à la prestation de soins et de services auprès d'une clientèle présentant des besoins complexes, tout en participant au développement et au partage des connaissances dans son domaine d'expertise. Par ses activités cliniques, d'enseignement et de recherche, l'Institut collabore avec de nombreux partenaires des secteurs de la santé, des services sociaux, de la justice et de la sécurité publique.

Les réalisations présentées dans ce rapport témoignent de l'engagement et de la générosité des membres du Conseil d'administration, qui ont accepté de mettre leur expertise et leur expérience au service de la Fondation. Je tiens à les remercier sincèrement pour leur précieuse contribution et leur confiance envers notre mission.

Je souhaite également souligner le soutien constant de Santé Québec - Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel. Grâce à la collaboration de ses équipes et à leur disponibilité, nous avons pu franchir plusieurs étapes importantes au cours de cette première année de relance et jeter les bases des projets à venir.

Les travaux réalisés en 2025-2026 nous permettent d'envisager l'avenir avec optimisme. La Fondation entend poursuivre ses efforts afin de soutenir le développement de projets qui contribueront au bien-être des usagers, à l'avancement des connaissances et à l'amélioration continue des soins et des services offerts par l'Institut.

Manon Boily, Adm.A.
Présidente du Conseil d'administration

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION PINEL

Une gouvernance engagée au service de la mission de la Fondation Pinel



MANON BOILY,
PRÉSIDENTE

Manon Boily est une consultante en gestion et gouvernance possédant plus de 40 ans d'expérience dans le réseau de la santé et des services sociaux. Gestionnaire chevronnée depuis les années 1990, elle a occupé plusieurs postes de direction au sein d'établissements de santé, notamment comme directrice générale de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont et, plus récemment, présidente-directrice générale de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel de 2020 à 2025. Entre 2015 et 2020, elle a exercé des fonctions stratégiques au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Elle est actuellement présidente du conseil d'administration de la Fondation Pinel et membre du conseil d'administration de la Société québécoise des infrastructures. Membre de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec, Mme Boily détient des diplômes d'études supérieures en administration sociale et en administration de la santé de l'Université de Montréal, ainsi qu'un baccalauréat ès arts de l'Université Laval. Tout au long de sa carrière, elle s'est consacrée à l'amélioration des connaissances et des services destinés aux personnes les plus vulnérables.



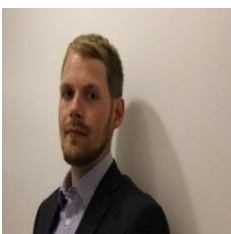
CLAUDIA GAGNON
VICE-PRÉSIDENTE

Avocate comptant près de 30 ans d'expérience dans le domaine juridique, Me Gagnon exerce comme avocate plaidante au ministère de la Justice du Canada et comme chargée de cours à l'Université de Sherbrooke. Sa pratique lui a permis de développer une expertise reconnue en droit administratif, en droit pénal et en droit de l'environnement, ainsi qu'en litige civil et en prévention et règlement des différends. Parallèlement à sa carrière juridique, l'enseignement occupe une place importante dans son parcours professionnel. Elle accorde une grande importance à la transmission des connaissances, au dialogue et à l'engagement au sein de la collectivité. Son implication auprès de la Fondation Pinel témoigne de sa volonté de contribuer concrètement à une société plus juste, inclusive et attentive au bien-être des personnes.



SUZANNE LAVALLÉE
SECRÉTAIRE

Mme Suzanne Lavallée est une gestionnaire d'expérience du réseau de la santé et des services sociaux du Québec, forte d'une carrière de plus de 30 ans. Notamment titulaire d'une maîtrise en administration de la santé ainsi que d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en qualité, évaluation, organisation et performance en santé, elle possède une expertise reconnue en gouvernance, en gestion de la qualité et des risques, ainsi qu'en éthique clinique et organisationnelle. Membre de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec, elle s'engage à maintenir les plus hautes normes professionnelles. Mme Lavallée met bénévolement son expertise et ses compétences au service de la Fondation Pinel en tant que membre de son conseil d'administration. »



CLAUDE-PHILIPPE BOUCHARD
TRÉSORIER

Claude-Philippe Bouchard, CPA auditeur, possède une expérience en firme comptable et dans le secteur public. À titre de chef auditeur au Bureau du vérificateur général de la Ville de Laval, il contribue à l'amélioration de la transparence, de la reddition de comptes et de la performance organisationnelle. Son parcours lui a permis de développer une expertise en certification, contrôle et gestion des risques

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Des expertises complémentaires au service de la mission de la Fondation Pinel



BENOIT GENEAU
MEMBRE D'OFFICE

Benoit Geneau cumule plus de 25 ans d'expérience dans le réseau de la santé et occupe, depuis janvier 2025, la fonction de président-directeur général de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel. Reconnu pour sa vision stratégique, il a exercé plusieurs fonctions de direction dans les domaines de la santé mentale, des dépendances et des programmes sociaux. Son parcours témoigne d'un engagement soutenu envers le développement de services centrés sur l'utilisateur et le bien-être collectif.



ANNE CROCKER
MEMBRE D'OFFICE

Anne Crocker est professeure titulaire au département de psychiatrie et d'addictologie ainsi qu'à l'École de criminologie de l'Université de Montréal et professeure invitée à l'Université de Gothenberg en Suède. Elle est Directrice de la Recherche, de l'Enseignement Universitaire et de l'Innovation de l'Institut et directrice scientifique de l'Observatoire en justice et santé mentale. Elle est titulaire de la Chaire de recherche du Canada en santé mentale, justice et sécurité et membre élue de l'Académie canadienne des sciences de la santé. Ses travaux connaissent une portée pancanadienne et une reconnaissance internationale. Les retombées se traduisent par la sollicitation de nombreuses organisations pour des consultations, du soutien à la décision et l'organisation des services, allant de comités sénatoriaux à des commissions parlementaires, des enquêtes publiques du coroner, des plans d'actions ministériels à des tables de concertations régionales et provinciales.



ANNE LAUZON
ADMINISTRATRICE

Détentrice d'un baccalauréat en physiothérapie (1981) ainsi que d'une maîtrise en administration de la santé (1993) de l'Université de Montréal, madame Lauzon a travaillé comme gestionnaire dans le réseau de la santé et des services sociaux et tout particulièrement, dans le domaine de la réadaptation. Elle a occupé différentes fonctions nationales dont la direction générale de l'Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec (AERDPQ) et mis sur pied la direction des services sociaux à l'Institut national d'excellence en santé et services sociaux (INESSS). Elle a aussi présidé le conseil d'administration de la Maison de soins palliatifs Libella en Montérégie.

**Isabelle
Combey**

ISABELLE COMBEY,
ADMINISTRATRICE

Dre Isabelle Combey est psychiatre légiste et professeure adjointe de clinique au Département de psychiatrie et d'addictologie de l'Université de Montréal. Diplômée en médecine de l'Université McGill, elle a complété sa résidence en psychiatrie à l'Université de Montréal, suivie d'une surspécialité en psychiatrie légale à l'Université McMaster. Elle exerce depuis 2023 à l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel, sur une unité de réadaptation à long terme pour hommes accueillant des patients sous mandat de la Commission d'examen des troubles mentaux, des Services correctionnels du Canada ou présentant un haut risque de violence, ainsi qu'à la Clinique réseau pour les expertises médico-légales. Elle amène sa connaissance du milieu de soins et des besoins des usagers à la Fondation Pinel.



MARC PARENT
ADMINISTRATEUR

Monsieur Parent est chef de la direction de Commissionnaires du Québec depuis 2015. Ancien directeur du SPVM, il cumule plus de 31 ans d'expérience en sécurité, gestion des risques et leadership organisationnel. Il est reconnu pour sa vision stratégique, son leadership humain et son engagement envers l'innovation en sécurité.

RAPPORT DES ACTIVITÉS 2025-2026

Le présent rapport rend compte d'une année charnière pour la Fondation Pinel. L'exercice 2025-2026 a été marqué par un repositionnement stratégique de la gouvernance, un redressement financier significatif et la relance graduelle des activités philanthropiques. Il témoigne des actions posées pour rétablir la capacité organisationnelle de la Fondation, structurer ses mécanismes de décision et recentrer ses interventions sur des retombées concrètes pour les patients et pour la mission de l'Institut. À travers ce bilan, la Fondation réaffirme sa volonté de consolider ses assises, de renforcer sa capacité d'action et d'inscrire son développement dans une perspective durable.

Contexte général

L'exercice 2025-2026 constitue une année décisive pour la Fondation Pinel. À la suite des fragilités observées en 2024-2025, notamment sur le plan de la capacité administrative et de la gouvernance, la Fondation a entrepris un redéploiement structuré de ses activités. Le Conseil d'administration a tenu six séances régulières ainsi qu'une Assemblée générale annuelle, permettant de rétablir un cadre de travail stable et de poser les bases de son développement futur.

Gouvernance et fonctionnement

Reprise et stabilisation du conseil

Restructuré en février 2025, le Conseil d'administration a maintenu, en 2025 - 2026, une gouvernance active, rigoureuse et orientée vers les priorités stratégiques. La consolidation du rôle des officiers, la reconduction des membres et la fréquence des suivis témoignent d'un engagement soutenu de la part des administrateurs.

Renforcement administratif

La Fondation a progressivement rétabli sa capacité administrative grâce à l'ajout d'un soutien partiel, à une réorganisation en cours d'exercice et à l'implication directe de l'exécutif pour assurer la continuité des opérations. La création éventuelle d'un poste de coordination demeure un levier structurant pour l'avenir.

Mise en place de mécanismes de gouvernance

La Fondation s'est dotée d'outils structurants pour encadrer l'analyse et le financement des projets. La création d'un comité d'évaluation, l'adoption de critères formels et l'ajustement de sa composition ont renforcé la transparence et la qualité de la prise de décision.

Composition du Conseil d'administration 2025-2026

Au cours de l'exercice 2025-2026, le Conseil d'administration de la Fondation Pinel était composé des membres suivants :

MEMBRES	TITRE ET RÔLE
Mme Manon Boily	Présidente
Mme Claudia Gagnon	Vice-présidente
Mme Suzanne Lavallée	Secrétaire
M. Claude-Philippe Bouchard	Trésorier
Mme Anne Lauzon	Administratrice
M. Marc Parent	Administrateur
Dre Isabelle Combey	Administratrice
M. Benoît Geneau	Président-directeur général de l'Institut (membre d'office)
Mme Anne Crocker, Ph.D.	Directrice de la recherche et de l'enseignement universitaire (membre d'office)

Afin d'assurer la continuité des travaux du conseil en cas d'indisponibilité d'un membre, la Dre Kim Bédard-Charette a été intégrée en cours d'année à titre d'observatrice.

Redressement financier

Assainissement majeur

Le redressement financier amorcé en 2025-2026 a constitué un jalon déterminant pour la relance de la Fondation. La radiation d'une dette historique, avec l'appui de l'Institut et de Santé Québec, a permis de rétablir sa situation financière et de restaurer sa marge de manœuvre.

Mise à niveau des finances

Le conseil a procédé à une mise à niveau complète de la gestion financière, incluant l'accès structuré aux comptes, l'actualisation des engagements et la révision des apports reportés. Ces travaux ont permis d'assainir les actifs et de mieux arrimer les ressources aux priorités de la Fondation.

Situation financière au terme de l'exercice

Au terme de l'exercice, la Fondation disposait d'une encaisse d'environ 129 000 \$, lui conférant la capacité de soutenir de nouveaux projets. La trajectoire financière de la Fondation est désormais stabilisée et positive.

Enjeu structurant : statut d'organisme de bienfaisance

La révocation temporaire du statut d'organisme de bienfaisance, découlant d'un délai administratif, a nécessité un travail rigoureux sur plusieurs mois. La Fondation a complété les démarches requises avec diligence auprès de l'Agence du revenu du Canada et a ajusté ses communications ainsi que sa stratégie philanthropique en conséquence. Le rétablissement attendu de ce statut constitue une condition essentielle pour relancer pleinement la capacité de sollicitation et permettre l'émission rétroactive des reçus fiscaux.

Relance de la philanthropie

Virage stratégique majeur

La Fondation a engagé un repositionnement structuré de ses activités philanthropiques en confiant à BNP Inspire l'élaboration d'une stratégie triennale et la production d'outils de sollicitation adaptés à ses priorités

Investissement et plan de déploiement

Le contrat conclu avec BNP Inspire représente un investissement structurant destiné à rebâtir durablement la culture philanthropique de la Fondation et à soutenir sa capacité de développement à long terme.

Objectifs et premiers résultats

Un objectif annuel de 275 000 \$ en revenus philanthropiques a orienté les efforts de l'exercice. Les sommes recueillies traduisent les premiers effets du repositionnement et posent les bases d'une progression à consolider au cours des prochaines années.

Activités de financement

La Fondation a organisé deux activités de financement au cours de l'exercice :

- Course Beneva : la participation du personnel a été progressivement relancée grâce à une mobilisation interne accrue et à des ajustements dans la stratégie de communication et les incitatifs offerts aux participants;
- Initiatives complémentaires : une campagne de vente de chandails « Chat va bien » a permis de générer environ 39 000 \$ de revenus, encaissés en avril 2026 après la clôture de l'exercice, et affectés directement au financement de projets destinés aux patients.

Structuration du financement des projets

La Fondation a mis en place un cadre de financement plus rigoureux, fondé sur un formulaire standardisé, des critères d'évaluation explicites et un processus décisionnel mieux structuré. Cette approche améliore l'alignement des projets soutenus avec la mission de l'Institut et favorise une allocation transparente et efficiente des ressources disponibles.

Soutien aux projets

Projets financés

Au cours de l'exercice, la Fondation a soutenu des initiatives à retombées concrètes pour les patients, la recherche et l'innovation clinique. Ces investissements traduisent une volonté d'équilibrer l'appui aux projets structurants et l'amélioration directe de l'expérience des usagers.

Orientations stratégiques

Le conseil privilégie une allocation des ressources davantage orientée vers des retombées directes pour les usagers, tout en maintenant un appui ciblé à la recherche et à l'innovation au sein de l'Institut.

Rayonnement et positionnement

Visibilité institutionnelle

La Fondation bénéficie du rayonnement scientifique et institutionnel de l'Institut, notamment à travers des événements à forte visibilité qui contribuent à renforcer sa présence auprès de ses partenaires et du grand public.

Porte-parole

Une avancée stratégique notable de l'exercice est l'accord de Mme Florence Longpré, autrice et comédienne, pour agir à titre de porte-parole officielle de la Fondation.

Défi organisationnel : renforcer la capacité administrative

La consolidation de la capacité administrative demeure un enjeu prioritaire pour la Fondation. Le modèle actuel, reposant sur un soutien limité et une implication bénévole soutenue de l'exécutif, a rendu possible la relance des activités, mais atteint désormais ses limites. La mise en place d'une fonction de coordination à temps plein et l'identification de sources de financement dédiées seront déterminantes pour soutenir la croissance et la pérennité de la Fondation.

CONCLUSION

L'exercice 2025-2026 marque une étape de consolidation importante pour la Fondation Pinel. Le redressement financier, le renforcement de la gouvernance, la structuration des processus et la relance des activités philanthropiques lui permettent désormais d'envisager son développement sur des bases solides et durables.

PERSPECTIVES 2026-2027

Pour l'exercice 2026-2027, la Fondation entend :

- Consolider les résultats de sa stratégie philanthropique triennale;
- Stabiliser son organisation administrative, notamment par la création d'un poste de coordination;
- Accroître les retombées directes pour les usagers grâce à de nouveaux projets ciblés;
- Renforcer sa notoriété publique avec l'appui de sa porte-parole;
- Développer de nouveaux partenariats stratégiques pour soutenir sa mission.

La Fondation Pinel aborde ces perspectives avec confiance, forte de l'engagement de ses administrateurs et du soutien de Santé Québec-Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel.

ANNEXE 1

Rapport de l'auditeur indépendant et états financiers au 31 mars 2026

9

FONDATION PINEL
RAPPORT DE L'AUDITEUR
INDÉPENDANT ET ÉTATS
FINANCIERS
31 MARS 202



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
FONDATION PINEL

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme FONDATION PINEL ("l'organisme"), qui comprennent le bilan au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section "Fondement de l'opinion avec réserve" de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, les produits de l'organisme comprennent, entre autres, certains dons pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit des produits provenant des dons a donc été limité à une comparaison des produits enregistrés avec les dépôts bancaires. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos le 31 mars 2026 et le 31 mars 2025, de l'actif à court terme au 31 mars 2026 et au 31 mars 2025 et de l'actif net au 1er avril 2025 et 31 mars 2026 et au 1er avril 2024 et au 31 mars 2025. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2026 et le 31 mars 2025, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers" du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



Daigneault
Plante
& Associé inc.

Société de comptables professionnels agréés

.../3



- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Daigneault, Plante & Associé Inc.

Par Normand Daigneault
CPA auditeur

Terrebonne, le 17 septembre 2026



Daigneault
Plante
& Associé inc.

Société de comptables professionnels agréés



FONDATION PINEL
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2026

TABLE DES MATIÈRES

Résultats	1
Évolution de l'actif net	2
Bilan	3
Flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5 à 8
Renseignements complémentaires	9

FONDATION PINEL**RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026**

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
PRODUITS		
Dons, événements spéciaux et promotions (annexe A)	9 154 \$	\$
Variation de la valeur de rachat des contrats d'assurance-vie	(339)	(355)
Autres dons de particuliers et d'entreprises	<u>82 880</u>	<u>110 397</u>
	<u>91 695</u>	<u>110 042</u>
CHARGES		
Dons, événements spéciaux et promotions (annexe A)	12 347	24 373
Consultant en levée de fonds	77 928	
Frais administratifs	<u>6 584</u>	<u>5 588</u>
	<u>96 859</u>	<u>29 961</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(5 164) \$</u>	<u>80 081 \$</u>

FONDATION PINEL
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

	<u>2026</u>		<u>2025</u>	
ACTIF NET GREVÉ D'UNE AFFECTATION				
SOLDE AU DÉBUT	12 036	\$	19 775	\$
Affectation interne (note 5)	<u>12 964</u>		<u>(7 739)</u>	
SOLDE À LA FIN	<u>25 000</u>	\$	<u>12 036</u>	\$
ACTIF NET NON AFFECTÉ				
SOLDE AU DÉBUT	266 009	\$	178 189	\$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(5 164)		80 081	
Affectation interne (note 5)	<u>(12 964)</u>		<u>7 739</u>	
SOLDE À LA FIN	<u>247 881</u>	\$	<u>266 009</u>	\$

FONDATION PINEL**BILAN****AU 31 MARS 2026**

	<u>2026</u>		<u>2025</u>	
ACTIF				
COURT TERME				
Encaisse	113 738	\$	158 162	\$
Débiteurs	39 778		392	
Taxes à recevoir	7 084		773	
	<u>160 600</u>		<u>159 327</u>	
VALEUR DES CONTRATS D'ASSURANCE-VIE (note 3)	160		135	
OEUVRES D'ART (note 4)	<u>158 000</u>		<u>158 000</u>	
	<u><u>318 760</u></u>	\$	<u><u>317 462</u></u>	\$
PASSIF				
COURT TERME				
Comptes fournisseurs et frais courus	41 678	\$		\$
Apports reportés (note 6)	4 201		39 417	
	<u>45 879</u>		<u>39 417</u>	
ACTIF NET				
Grevé d'une affectation interne (note 5)	25 000		12 036	
Non affecté	<u>247 881</u>		<u>266 009</u>	
	<u>272 881</u>		<u>278 045</u>	
	<u><u>318 760</u></u>	\$	<u><u>317 462</u></u>	\$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateurs

FONDATION PINEL
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
ACTIVITÉ DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(5 164) \$	80 081 \$
Apports suite à la radiation d'une dette		(94 980)
Variation de la valeur des contrats d'assurance-vie	(25)	(10)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	<u>(39 235)</u>	<u>(253)</u>
	<u>(44 424)</u>	<u>(15 162)</u>
 DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE	 (44 424)	 (15 162)
 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	 <u>158 162</u>	 <u>173 324</u>
 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	 <u><u>113 738</u></u> \$	 <u><u>158 162</u></u> \$

FONDATION PINEL

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2026

1- STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

La Fondation, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour mission de favoriser financièrement et techniquement un ensemble d'activités visant à mieux prévenir et à mieux cerner les problèmes de violence liés au trouble du comportement. De telles activités permettent de réduire l'accroissement du nombre de victimes au sein de la population du Québec et, de façon concomitante, l'incidence et les coûts sociaux inhérents à l'ensemble des problématiques liées à la violence dans notre société.

La Fondation est une fondation publique enregistrée au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exemptée d'impôt.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la fondation ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les estimations les plus subjectives concernent les œuvres d'art. La direction estime que ses estimations sont appropriées. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

COMPTABILISATION DES PRODUITS

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges reliées sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme est raisonnablement assuré de sa réception. Lorsque l'organisme reçoit des apports à titre de dotations, ceux-ci sont comptabilisés directement en augmentation de l'actif net.

FONDATION PINEL

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2026

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

APPORTS REÇUS EN BIENS ET SERVICES

L'organisme reçoit des apports sous la forme de biens et services à titre gratuit. Un grand nombre de bénévoles consacrent de nombreuses heures par année pour aider l'organisme dans ses activités. De plus, Santé Québec - Institut de psychiatrie légale Philippe-Pinel héberge gracieusement les locaux de la Fondation et paie tous les services attenants. Ces biens et services devraient normalement être achetés auprès de fournisseurs réguliers ou rémunérés par des salaires. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Ils sont par la suite comptabilisés au coût ou au coût après amortissement.

OEUVRES D'ART

Les œuvres d'art sont évaluées à la juste valeur établie au moment de leur donation.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

ACTIF NETS AFFECTÉS

Les actifs nets affectés sont des surplus pour lesquels la direction a déjà établi l'utilisation et est en attente de la réalisation de ces projets.

3- VALEUR DES CONTRATS D'ASSURANCE-VIE

La Fondation est bénéficiaire d'une police d'assurance sur la vie d'un particulier, dont le capital assuré est de 50 000 \$.

FONDATION PINEL

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2026

4- OEUVRES D'ART

L'organisme détient des œuvres d'art sous la forme de tableaux. Les œuvres sont comptabilisées à la juste valeur au moment de l'acquisition. Ces œuvres sont maintenant libres de toutes réserves.

5- AFFECTATION INTERNE

En 2025, un montant de 7 739 \$ a été versé pour le projet "Fonds d'établissement de chercheur". De plus un montant de 7 124 \$ a été réservé et versé pour un projet de casque VR et un autre montant de 9 510 \$ a été réservé et versé pour un projet de zoothérapie. En 2026, les montants pour les projets autocompassion de 8 275 \$ et des cartes de Noël de 1 500 \$ ont été désaffectés et 2 261 \$ du projet chercheur réservés dans les années antérieures a été versé. De plus, des montants ont été réservés et utilisés pour des projets de casques VR pour 5 337 \$, les cartes de Noël 2025 pour 2 368 \$, et le projet chien d'établissement pour 1 683 \$. Finalement, un montant de 25 000 \$ a été réservé pour des projets futurs permettant d'améliorer la qualité de vie des patients.

	2026		2025	
Solde au début	12 036	\$	19 775	\$
Affectation de l'exercice	34 388		16 634	
Transfert de l'exercice	(21 424)		(24 373)	
	12 964		(7 739)	
Solde à la fin	25 000	\$	12 036	\$

6- APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des sommes reçues pour des projets spécifiques et non dépensées, en vertu d'affectation d'origine externe.

	Solde au 31 mars 2025		Octroi		Constatés en produits		Solde au 31 mars 2026	
Divers projets	39 417	\$		\$	35 216	\$	4 201	\$

FONDATION PINEL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2026

7- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'objectif principal de la Fondation consiste à organiser des campagnes de levées de fonds afin de soutenir financièrement Santé Québec - Institut de psychiatrie légale Philippe-Pinel. En échange, l'Institut offre à la Fondation à titre gratuit des bénévoles. Ces dons ne sont pas évalués et ne sont pas comptabilisés dans les livres de la Fondation. De plus, la Fondation reçoit 20% des revenus liés à la fabrication d'objets artisanaux façonnés par les patients de Santé Québec - Institut de psychiatrie légale Philippe-Pinel.

8- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice.

FONDATION PINEL
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
ANNEXE A- DONS, ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX ET PROMOTIONS		
PRODUITS		
Course Bénéva	<u>9 154</u>	<u>\$</u>
	<u>9 154</u>	<u></u>
CHARGES		
Don et événements	<u>12 347</u>	<u>24 273</u>
	<u>12 347</u>	<u>24 273</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(3 193)</u>	<u>(24 273)</u>